



CONVOCAATION

Le prochain Conseil Municipal se réunira le

18 JUIN 2020 À 19H30
SALLE DES FETES

(article L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

En raison de l'état d'urgence sanitaire promulgué par la Loi d'Urgence n° 2020-290 du 23 mars 2020 portant dispositions exceptionnelles dans le cadre de l'épidémie de COVID-19, et prorogée par la Loi du 11 mai 2020, la séance du 18 juin 2020 se tiendra avec **un public dont le nombre maximal est limité à 20 personnes** ; par ailleurs, l'article 10 de la Loi du 23 mars 2020 précise que « *chaque élu pourra détenir deux procurations au lieu d'une actuellement et que le quorum sera atteint si un tiers des membres est présent* ».

ORDRE DU JOUR

Installation d'un nouveau Conseiller Municipal (article L.270 du Code Electoral)
et approbation du procès-verbal de la séance du 27 février 2020

1. DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

(Article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, alinéas 4 et 21)

2. AFFAIRES GENERALES

- 2.1. Ville de Saint-Claude / Monsieur CORREIA Manuel :
Bail commercial du 24 septembre 2019 – dégrèvement de loyers
- 2.2. Commune de Saint-Claude / SA « Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté » :
Avenant n° 1 à la Convention du 10 avril 2020 portant occupation précaire du domaine public (Installation d'un mobile banque)
- 2.3. Commune de Saint-Claude / Département du Jura :
Avenant n° 1 à la Convention d'Occupation du Domaine Public pour la réalisation et l'entretien d'aménagements de sécurité

- 2.4. Ville de Saint-Claude / Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude (CCHJSC) :
Convention de rétrocession des voiries et équipements communs à la Commune de Saint-Claude (Maison de Santé)
- 2.5. Commune de Saint-Claude / Département du Jura :
Convention de financement pour l'intégration du réseau d'eau potable de la ville de Saint-Claude aux travaux de réparation du Pont de la Renfile sur le Grosdar, RD 290-PR 8+0000
- 2.6. Conventions Ville de Saint-Claude / Office National des forêts / Fédération Française de montagne et d'escalade :
Conventions sites naturels d'escalade (lieux dits « Le Truffet » et « Orno »)

3. AFFAIRES FINANCIERES

- Budget Principal 2020 :
Décision Modificative n° 1 portant virements de crédits en section de Fonctionnement

4. PERSONNEL COMMUNAL

- Commune de Saint-Claude / Service départemental d'incendie et de secours du Jura (SDIS) :
Mise à disposition d'agents communaux

5. QUESTIONS ORALES AYANT TRAIT AUX AFFAIRES COMMUNALES

Le Maire,
Jean-Louis MILLET

